Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 7 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26 et 27 septembre 2011

2011 V. 214 Vœu relatif au renforcement des actions entreprises pour l'amélioration du cadre de vie des secteurs Porte de Montmartre et Porte de Clignancourt.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Depuis 2004, la Ville de Paris a lancé une vaste opération de renouvellement urbain des secteurs Porte de Montmartre - Porte de Clignancourt par la reconstruction - démolition de logements sociaux en bordure de périphérique et d'équipements publics vétustes sur l'îlot. L'optimisation du foncier ainsi libéré permet en outre la création d'une cinquantaine de nouveaux logements et d'un immeuble d'activité.

Depuis le 3 janvier dernier, la nouvelle crèche de 60 places est mise à la disposition des familles, et l'ancienne crèche est démolie.
Aussi, début septembre dernier, les travaux d'aménagement de l'avenue de la Porte de Montmartre ont démarré, et dès la fin du premier trimestre 2012, la 1ère tranche sera achevée.

C'est dans cette même dynamique qu'une réunion espace public est mise en place avec les habitants, acteurs sociaux, et services de la Ville pour assurer un suivi régulier de l'ensemble des problématiques relevés dans le secteur.

Poursuivant cette démarche dans un esprit du vivre ensemble, nous avons pu aménager un « carré aux Biffins » qui désormais exercent tranquillement leur activité.

Considérant que ces actions ne peuvent être menées que dans une synergie des actions de l'ensemble des acteurs publics,

Considérant que certains secteurs du 18e arrondissement sont confrontés au même problème de vente à la sauvette comme l'ensemble des grands sites touristique, pieds de la tour Eiffel, ou les Champs Elysées,

Sur proposition de Daniel Vaillant, Claudine Bouygues et des élus du Groupe Socialiste, Radical de Gauche et Apparentés,

Emet le voeu :

que le Maire de Paris demande au Préfet de Police le renforcement des effectifs de police dans les secteurs Porte de Montmartre - Porte de Clignancourt afin de lutter efficacement contre la vente à la sauvette.